

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., POLI M. procuration de VIOLA J., ANDREANI N., NICOLAI M., TOMASINI L., PLA R., SECONDI P., GIUDICELLI PA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : VIOLA J. procuration à POLI M., ACKER V., ORSONI C., CHAMBE A.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 09

Nbre de conseillers ayant signé : 10

Date de convocation : 13/10/2022

Date d'affichage: 13/10/2022

Objet : Subvention d'équilibre de la M14 à la M49 – (annule et remplace la délibération du 19/09/2022)

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 19/09/2022 et expose les coquilles constatées à savoir :

- inversion de l'objet par rapport à la décision voulue,
- faute de frappe au niveau du compte de recettes du budget M49 (778 au lieu de 774)

Il est donc nécessaire de revoter cette décision qui annule et remplace la délibération du 19/09/2022.

Afin de permettre le paiement des factures de fin d'année au budget annexe M49, il a lieu de voter une subvention d'équilibre de la M14 à la M49 en passant les écritures comptables suivantes :

Budget principal M14

CH 011
Cpte 615232.....+ 4 500€

CH 65
Compte 65737.....+ 4 500€

Budget annexe M49

- **Dépenses**

CH 11
Cpte 6063.....+4 500€

- **Recettes**

CH 77
Cpte774.....+4 500€

Après en avoir délibéré, les membres présents,
VALIDENT les écritures ci-dessus désignées
SOLARO, le 17/10/2022

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

Le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-028-212002836-20221017-20221002-DE